

Je désire inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs nature organisé par le CPIE :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nom du médecin traitant :

Traitement médical en cours : OUI NON Lesquels?

Joindre la prescription médicale (obligatoire)

N° de sécurité sociale du tuteur légal :

Allergies à certains médicaments ?

Allergies alimentaires ?

Autres allergies ?

Régime alimentaire particulier ?

Mon enfant se rendra à l'accueil de loisirs nature :

du **lundi 26 février au vendredi 01 mars 2024 (5 jours)** - Avec transport depuis : **Laon** **Urcel**

du **lundi 04 mars au vendredi 08 mars 2024 (5 jours)** - Avec transport depuis : **Laon** **Urcel**

Tarifs (les chèques vacances sont acceptés)

100€ (5 jours)

70€ (5 jours) (pour les habitants de la communauté de communes Picardie des Châteaux)

Renseignements concernant le responsable légal :

Que vous en bénéficiez ou non vous dépendez du régime : CAF MSA

N° d'allocataire :

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse :

.....

tél fixe : tél portable :

E-Mail (pour recevoir les prochains programmes) :

Vos coordonnées seront conservées afin que nous puissions vous informer des futures activités du CPIE. En aucun cas elles ne pourront être utilisées à d'autres fins ni transmises à des tiers. Si vous vous opposez au stockage de vos données, cochez cette case.

Si vous souhaitez que le CPIE communique votre adresse mail aux autres parents d'enfants inscrits de votre commune afin de faciliter le covoiturage, cochez cette case.

Père, Mère, Tuteur (rayez les mentions inutiles) déclare autoriser mon enfant

à participer aux « vacances nature » organisées par le CPIE des Pays de l'Aisne. J'autorise la direction du séjour ou les membres du personnel du CPIE à faire donner ou pratiquer tout soin urgent ou toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par le médecin. J'autorise également à transporter mon enfant dans un véhicule de service ou un véhicule personnel. Nous rappelons l'intérêt pour votre enfant de souscrire à une assurance individuelle (absence de tiers, enfant victime de sa propre maladresse). Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur. (cochez la case)

J'autorise mon enfant à rentrer seul au domicile après l'arrêt du lieu de ramassage : OUI NON

Signature des parents : En cochant cette case je reconnais avoir signé électroniquement ce document.

Accueil de loisirs nature

Informations pratiques

Géré par une association de statut loi 1901, le CPIE des Pays de l'Aisne est inscrit dans un réseau national qui compte plus de 80 CPIE, regroupés au sein d'une UNION NATIONALE, reconnue d'utilité publique et agréée par le **Ministère de la Cohésion Sociale**.

Situé dans un parc de 17 hectares, le CPIE dispose d'une ferme pédagogique, d'un centre d'aquariums d'eau douce, d'un jardin pédagogique et d'une **structure d'hébergement certifiée HQE (Haute Qualité Environnementale)**.

Depuis plus de 40 ans, le CPIE initie à l'environnement en développant les facultés d'observation et en donnant les bases d'analyse permettant à chacun de déterminer consciemment et en responsable son attitude vis-à-vis de son cadre de vie, à travers : des séjours scolaires, des animations à la journée, des week-ends à thème et des séjours « nature » pendant les petites et grandes vacances.

Encadrement :

Les animateurs du CPIE sont de véritables professionnels, praticiens de terrain prêts à faire partager à vos enfants la passion qu'ils possèdent de leur territoire.

Transport et accueil :

En plus de l'accueil sur place, le transport de vos enfants peut être assuré gratuitement par un véhicule du CPIE à partir des lieux de rendez-vous suivants :

	ARRIVÉE	DÉPART
LAON (Parking Centre Gare)	08h30	17h35
URCEL (Arrêt de Bus de l'école)	08h55	17h10
ACCUEIL CPIE	de 8h30 à 09h15	de 17h00 à 17h20

Attention ! Le transport est assuré tous les jours **sauf le vendredi soir** afin de permettre à vos enfants de partager avec vous leur semaine sur notre site.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être aménagés en fonction des inscriptions.



Le bulletin d'inscription, le certificat de vaccination valide (copie du carnet de vaccination à jour ou certificat du médecin) ainsi que le paiement doivent impérativement être envoyés ou remis au CPIE le plus tôt possible et au plus tard **le jeudi précédent** l'accueil de loisirs. Tout dossier incomplet ne pourra être validé. Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Agréments du CPIE :

- *Education Nationale CDD 5/84 N° d'établissement 002 1792 M le 15/11/1984.*
- *SDJES N° 02 JPE 04-048 le 01/12/04 N° agrément annuel SDJES 0020001CL000121.*
- *Association Educative complémentaire de l'enseignement public. Arrêté du 19/06/2018.*
- *Charte de qualité 2019.*